



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX10800369201695-07TPE01

EURL RAYMONDE
25 AV LEON GAMBETTA
46200 SOUILLAC

Facture du 18/04/2026 n° 10250266984



Electricité

Montant Hors TVA	183,46 €
Montant TVA (payée sur les débits)	36,69 €

Facture TTC

220,15 €

Montant total à payer (TTC)

220,15 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 18/05/2026 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 18/05/2026

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **0920371135**
Compte commercial : 2020001493766

Informations d'adressage de facture

SIREN : 881042352

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti

Nom du client

EURL RAYMONDE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 23449348757052
25 AV GAMBETTA
46200 SOUILLAC

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	220,15 €
à partir du :	04/05/2026

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00660489959 XX

Détail de votre facture du 18/04/2026 n° 10250266984

Document à conserver 10 ans

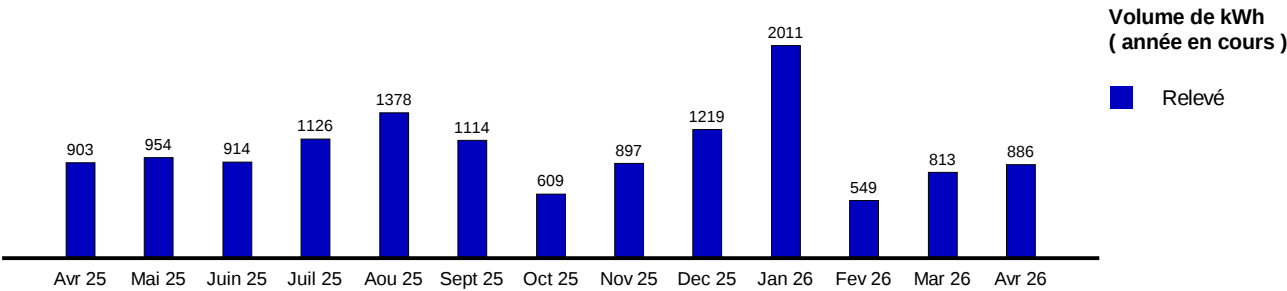
Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 2010001412458
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 20/02/2020
Venant à échéance le 19/02/2027

Données Point de Livraison

25 AV GAMBETTA 46200 SOUILLAC
Réf Acheminement Electricité : 23449348757052

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				156,13 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	28,65 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/04/2026 au 30/04/2026		28,65 €/mois	28,65 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 886 kWh	Prix unitaire HT	127,48 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 18/03/2026 au 16/04/2026	886 kWh	14,388 c€/kWh	127,48 €	20,00 %
Services				0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	Taux de TVA
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				27,33 €	Hors TVA
Accise sur l'Électricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
	du 18/03/2026 au 16/04/2026	886 kWh	3,08500 c€/kWh	27,33 €	20,00 %
Total Hors TVA pour ce site				183,46 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)			Assiette	36,69 €	
TVA à 20,00%			183,46 €	36,69 €	
Total TTC pour ce site				220,15 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 991 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 21H36-5H36
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 18.0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	81165 le 18/03/2026	82051 le 17/04/2026

Détail de votre facture du 18/04/2026 n° 10250266984**Données contrat**

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 2010001412458
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 20/02/2020
Venant à échéance le 19/02/2027

Données Point de Livraison

25 AV GAMBETTA 46200 SOUILLAC
Réf Acheminement Electricité : 23449348757052

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 30 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 87,9% nucléaire, 7,2% énergies renouvelables (2% éolien, 3,1% solaire, 1,1% biomasse, 1% hydraulique), 4,3% gaz, 0,2% charbon, 0,4% pétrole

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

97,4 % hydraulique : 95,9% France, 1,5% hors France (Allemagne, Croatie, Italie, Norvège)

2,2% éolien : 1,7% France, 0,5% hors France (Belgique, Italie)

0,3% solaire : France

0,1% Biomasse : France

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) :

80,4% hydraulique, 15,5% éolien, 4,1% solaire

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2024 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

